

BILAN SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

Conformément a l'article 35 du Règlement Général de la BRVM, à l'Instruction N°5 de la BRVM relative à l'animation du marché et à la circulaire N°004-2010 du CREPMF relative aux formats de présentation des informations diffusées par les émetteurs et les investisseurs sur le marché financier régional de l'UMOA,

1. SGI ANIMATRICE DE LA VALEUR COTEE

Nom SGI: ACTIBOURSE

Siège social : Boulevard de France Cotonou BENIN

Adresse: 08 BP 0879

Téléphone : (229) 21 31 53 43 Télécopie : (229) 21 31 78 00

ANB : BENIN

Nom & prénoms du Représentant légal : EGUE Omo-Délé Fonction du Représentant légal : Directeur Général

Email: information@boa-actibourse.com

2. VALEUR ANIMEE

Dénomination : BOA-COTE D'IVOIRE

Symbole: BOAC

Siège social : Angle Avenue Terrasson de Fougères et Rue Gourgas Abidjan Plateau

Téléphone : (225) 20 30 34 00 Télécopie : (225) 20 30 34 01

Email: information@boacoteivoire.com / www.boacoteivoire.com

3. CLAUSES DE L'ANIMATION

	Contrat renouvelé ?		
Date de signature du contrat : 06/04/2010	□ Oui	□ Non	
Durée du contrat : 2 ans renouvelables par tacite reconduction	Combien de fois : 2	Date du dernier renouvellement : 05/04/14	
Quantité minimale de titres garantie (QMG) : 10 (la QMG ne peut pas être inférieure à 10 titres)			
Ecart de cours proposé : plus ou moins 7,5%			

4. POINT SEMESTRIEL DU CONTRAT DE LIQUIDITE

	AU 30/06/2014	AU 31/12/2013	variation	
			En volume/valeur	%
Nombre de titres	1 237	3 838	-2 601	-67,77
Valeur en espèces (F CFA)	82 143 075	219 695 050	-137 551 975	-62,61

Le soussigné certifie que les informations contenues dans ce présent bilan sont complètes et conformes à la réalité.

Fait à Abidjan, le 02/07/2014

Signature et cachet (du declarant ou son Représentant lé

NB : Ce document doit être produit au plus tard le 15 du mois suivant la fin de chaque semestre.